



Lettre ouverte à la direction Territoriale : situation du STEMO Clermont-Ferrand

Le 06 février 2025 à Clermont-Ferrand,

Madame la Directrice Territoriale,

Nous nous permettons de vous interroger publiquement à la suite de l'audience du 23 décembre dernier, au cours de laquelle nous avons abordé avec vous un point fondamental concernant nos conditions de travail et le respect des principes éducatifs dans l'accompagnement des jeunes pris en charge.

Lors de cette audience, nous vous avons informé – information que vous aviez déjà reçue auparavant – du fait que les escortes de police refusent de désenterrer les jeunes lors de nos entretiens éducatifs durant un déferrement s'appuyant sur une note du parquet du 19 décembre 2023. Nous avons expliqué que cette situation est inacceptable d'un point de vue éthique, moral et surtout éducatif. Il nous semble inconcevable de recueillir des renseignements éducatifs auprès d'un jeune encore entravé.

Lors de cette audience, vous avez reconnu la pertinence de nos arguments et affirmé qu'un jeune devait être désenterré lors d'un entretien éducatif et vous vous êtes engagée à faire le nécessaire pour régler cette situation. Cependant, malgré une relance lors de votre venue en janvier à l'UEMO de Clermont-Ferrand/Thiers, nous sommes aujourd'hui début février et nous n'avons toujours reçu ni lettre ni note de votre part indiquant l'évolution de cette situation.

Nous constatons que les services de police continuent d'appliquer la note du Procureur de la République, et que notre administration, à ce jour, n'a pris aucune mesure concrète pour mettre fin à cela.

Par ailleurs, nous souhaitons vous alerter sur la question des effectifs au sein du STEMO Clermont-Ferrand :

- A l'UEMO de Clermont-Ferrand/Thiers l'effectif actuel est insuffisant pour faire face au service de la PEAT et continuer à assurer de manière satisfaisante l'exercice des mesures éducatives. Jusqu'au mois de septembre 2024 les éducateurs de cette unité voyaient leur charge de travail limitée à 20 jeunes par éducateur pour prendre en compte les sujétions spécifiques et la charge de travail inhérentes à la mission PEAT. Tel n'est plus le cas désormais.



<https://bsky.app/profile/snpespjjsocial>



snpes.pjj.fsu@mail.com



01 42 60 11 49



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064701035003>



<https://youtube.com/@ouiauparideleducation3262>



SNPESpjjsu.fr





<https://bsky.app/profile/snpespjjsky.social>



snpes.pjj.fsu@mail.com



01 42 60 11 49



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064701035003>



<https://youtube.com/@ouiauparideleducation3262>



SNPESPJJSU.FR



Aujourd'hui, 5 éducateurs seulement sont concernés par l'exercice de cette mission et ils doivent assurer aussi le suivi de 25 jeunes... **tout cela sans projet d'unité et donc sans modalités pratiques d'organisation de la mission PEAT !** Comment imaginer qu'il serait possible avec un tel effectif et dans une telle situation d'assurer correctement le suivi des jeunes et la mission PEAT avec ses contraintes (déferrement multiples, amplitudes horaires régulièrement excessives, délais de prévenance souvent trop court, etc.).

- A l'UEMO de Clermont-Ferrand/Riom, où le sous-effectif devient extrêmement préoccupant face aux besoins des jeunes pris en charge. La charge de travail devient en conséquence bien trop lourde pour une équipe qui compte actuellement deux arrêts maladie.
- À l'UEMO d'Issoire, l'absence de l'adjoint administrative, depuis plusieurs mois, impacte fortement le fonctionnement de l'unité, l'équipe et les prises en charge. Un renfort était annoncé, nous savons qu'il n'arrivera pas, c'est intolérable et une fois de plus, ce sont les agents de terrain qui pallient aux manques, sont-ils corvéables à merci ?
Nous demandons le recrutement de collègues sous contrat pour pallier ces manques criants.

Nous ne pouvons-nous satisfaire de réponses uniquement axées sur l'« activité », qui semblent être la seule justification apportée à tous les problèmes que nous rencontrons. Nous attendons des réponses concrètes, des engagements et des actions de votre part sur ces deux sujets essentiels à l'accomplissement de nos missions éducatives.

Le STEMO Clermont-Ferrand ne peut plus fonctionner en mode dégradé, car cela concerne le sort des jeunes et des familles. A l'heure où les politiques remettent en cause le caractère spécialisé de la justice des enfants, les personnels de la PJJ d'Auvergne ont tout simplement besoin de respect et de moyens pour faire leur travail. Ils ont besoin en conséquence d'une Direction Territoriale qui les assiste et les soutient, à minima en honorant les engagements pris en audience syndicale et devant les équipes.